

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E150168

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

00016

3367-001-

Date de création: 01/06/2015

SARL Forme juridique: DEPUIS LE 16/05/2023

Capital:

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC BAYONNE 811725480

Siret: 811 725 480

Code NACE: 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 553178/13

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 553178/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale: ZURLAN

ZA MAKOZAIN

QUARTIER EYHERALDE

64430 ST ETIENNE DE BAIGORRY

Téléphone: 05 59 37 46 75 06 83 58 31 83 Portable:

Site Internet: www.zurlan.org

E-mail: xan@zurlan.fr

Responsabilité légale :

CURUTCHARRY XAN GÉRANT

Effectif moyen: 24

Tranche de classification: EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	15/12/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/12/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	15/12/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE

DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE PAU TECHNOPOLE HELIOPARC 2 AVENUE PIERRE ANGOT CS 8011 64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.